

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES



Réunion du Mardi 18 février 2025

Présents : Mmes POLICON, MM. BOUSSARD, CHAMPION, BRUNET, DIAZ.

AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : **Amende 100.00 euros**

Article 11 - Les Obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

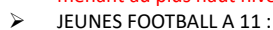


D1



SENIORS :

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.



JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.

Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :



De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,



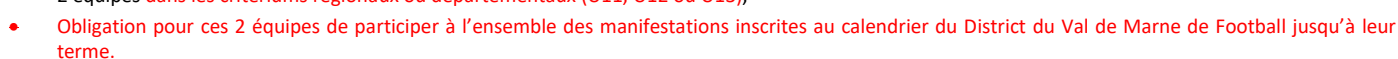
Ne peuvent être des équipes féminines.



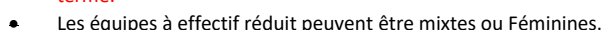
FOOT A EFFECTIF REDUIT :



2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),



Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.



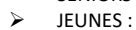
Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.



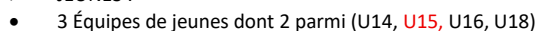
D2



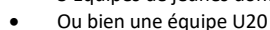
SENIORS : 2 équipes



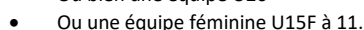
JEUNES :



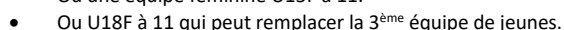
3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)



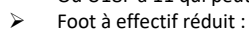
Ou bien une équipe U20



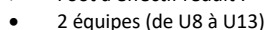
Ou une équipe féminine U15F à 11.



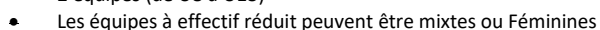
Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.



Foot à effectif réduit :



2 équipes (de U8 à U13)



Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines



Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

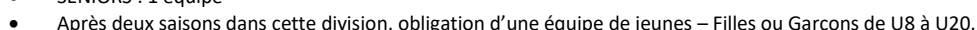
Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1^{ère} saison.



D3



SENIORS : 1 équipe



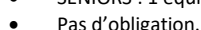
Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.



D4



SENIORS : 1 équipe



Pas d'obligation.

POUR INFORMATION

D1 Tous les clubs sont en règle

D2 A et B Obligation de trois équipes de jeunes parmi U14 – U15 – U16 -U18 - Une des équipes peut être une équipe U15F ou U18F à 11.

53469 - Marolles FC

La Commission constate que le club ne répond pas aux obligations cette saison. Application de l'article 11.2.2.

11.2.2 - Sanctions

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

Pour la 1^{ère} saison d'infraction :

-Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ;

D3 A et B **ERRATUM** : Il n'y a pas de clubs en infraction

FERMETURE DES TERRAINS

Les installations du Parc de CHOISY et du Parc du TREMBLAY seront fermées :

- Le lundi 21 avril 2025
- Les jeudis 1 - 8 et 29 mai 2025

TERRAINS SUSPENDUS

La Commission rappelle que les clubs doivent communiquer au District du val de Marne le terrain de repli où doivent se dérouler les rencontres et fournir l'autorisation du gestionnaire du terrain 72 heures avant la date du match.

Dérogation Horaire Annuelle

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

CHAMPIONNAT

29577736 – VITRY ES32 / USJTO CHOISY UKRAINE 1 Seniors D4.A du 16/02/25

Lecture de la feuille de match. Equipe visiteuse absente.

La commission enregistre le 3^{ème} forfait de l'équipe USJTO CHOISY UKRAINE 1, entraînant son forfait général.

Avis aux clubs concernés.

COUPE SENIORS

CALENDRIER

1/8 FINALE	2 MARS
¼ FINALE	27 AVRIL
½ FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour les 1/8 ème de finale qui auront lieu le 2 MARS 2025 à 15 h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

3 arbitres officiels seront désignés sur chaque rencontre. Les arbitres sont à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : VINCENNES

53101148 – FONTENAY US / VILLEJUIF US Coupe VDM Séniors du 16/02/25

Courriel de Villejuif du 12/02/25, demande de report 2 matchs même jour.

La commission remet le match au 02/03/2025.

53101151 – CHOISY LE ROI AS / GENERATION TAKTIK SPORTS Coupe VDM Séniors du 16/02/25

Courriel de Génération Taktik du 14/02/25.

La commission enregistre le forfait avisé de GENERATION TAKTIK SPORT, l'équipe de CHOISY LE ROI AS est qualifiée pour la suite de l'épreuve.

COUPE SENIORS AMITIE

CALENDRIER

1/8 FINALE	2 MARS
1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour les 1/8 ème de finale qui auront lieu le 2 MARS 2025 à 15 h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : LE PERREUX 2.

COUPE ENTREPRISE

CALENDRIER

1/8 FINALE	1 MARS
1/4 FINALE	19 AVRIL
½ FINALE	10 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui auront lieu le 1 MARS 2025 à 15 h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : Néant.

CHAMPIONNAT CDM

COUPE CDM

CALENDRIER

CADRAGE	2 MARS
1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	20 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le tour de cadrage qui auront lieu le 2 MARS 2025 à 9 h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : Néant.

Certains matchs auront lieu le 5 MARS 2025 cause championnat retard, date butoir ou avant si accord des 2 clubs

53193545 – CAUDACIENNE ES 5 / CRETEIL FC MACCABI 5 Coupe VDM CDM du 02/03/25

Courriel de La Caudacienne du 18/02/25, demande de report 2 match même jour.

La commission remet le match au 05/03/2025 à 20h00.

CHAMPIONNAT ANCIENS

28416781 – MELTING SPORT 42 / PARIS LISBONNE C 41 Anciens D3.B du 16/02/25

Lecture de la feuille de match et lecture du rapport de l'arbitre. Match non joué terrain impraticable.

La commission remet le match au 06/04/2025.

28266640 – ARRIGHI AS 41 / SUPREMES BELIERS 41 Anciens D2.B du 02/03/25

Courriel de Arrighi du 17/02/25. Demande de report 2 matchs même jour.

La commission remet le match au 20/04/2025.

28266643 – VILLIERS ES 41 / ST MANDE FC 41 Anciens D2.B du 23/02/25

Courriel de St Mandé du 18/02/25, demande de report.

La commission remet le match au 27/04/2025.

28416794 – CRETEIL FOOTBALL ACA 11 / VILLEJUIF US 12 Anciens D3.B du 09/03/25

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 12/02/25, demande de report.

Accord de la commission le match est fixé au 23/02/2025.

COUPE ANCIENS

CALENDRIER

1/16 FINALE	2 MARS
1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	20 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour les 16^{ème} de finale qui auront lieu le 2 MARS 2025 à 9 h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : MELTING SPORT 41, FRESNES AAS 42, CACHAN CO ASC 42 ou BRY FC 31, BOISSY FC 31, CRETEIL FC 41, RUNGIS US 31, BRY FC 42, MANDRES PERIGNY 42 et VETERANS BONNEUIL 41.

53193717 – ARRIGHI AS 41 / BONNEUIL CSM 31 Coupe VDM Anciens du 02/03/25

Courriel de Arrighi du 17/02/25, demande de report 2 matchs même jour.

La commission maintient ce match au 02/03/2025, l'autre rencontre ayant été décalée.

CHAMPIONNAT +45 ANS

29595293 – BOISSY FC 31 / APSAP HENRI MONDOR 31 Anciens + 45 poule A du 19/01/25

Courriel de Boissy du 13/02/25, match non joué terrain impraticable.

Accord de la commission le match est fixé au 23/02/2025.

COUPE +45 ANS

CALENDRIER

1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	20 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	DATE A DETERMINER

CRITERIUM +55 ANS

DEPARTEMENTALE « FEMININ »

CHAMPIONNAT FEMININES

CRITERIUM U11F- U13F – U15F

Début de la 2ème phase

U15 F - le samedi 8 février 2025

U11 F et U13F le dimanche 9 février 2025

U15F / U13F / U11F

COUPE FEMININES SENIORS

CALENDRIER

1/8 FINALE	1 ^{ER} MARS
1/4 FINALE	26 AVRIL
1/2 FINALE	10 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui auront lieu le 1 MARS 2025 à 15 h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : SUCY FC.

Certains matchs auront lieu le 5 MARS 2025 (cause coupe de Paris).

Les matchs suivants :

53193919 - ST MAUR F.FEM VGA 1 / AS THAONFOOT 1

53193922 – CHAMPIGNY FC 94 1 / JOINVILLE RC 1

Sont fixés au mercredi 5 mars 2025 à 20h, ST MAUR VGA et JOINVILLE RC jouant en coupe de Paris le 02/03/2025.

COUPE FEMININES U15 à 8

CALENDRIER

CADRAGE	1 ^{er} MARS
1/8 FINALE	22 MARS
1/4 FINALE	12 AVRIL
1/2 FINALE	10 MAI
Finale	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le 2^{ème} tour qui auront lieu le 1 MARS 2025 à 16 h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

EXEMPT : tous les autres clubs encore qualifiés sont exempts.

Coupe du Val de Marne U15 F du 1^{er} Février (Matchs remis en raison des 1/16^{èmes} de finale de la coupe de Paris) :

N° 30162670 - VILLENEUVE AFC / US IVRY FOOTBALL remis 22/02/25

N°30162643 – ECOLE PLESSEENNE / CHAMPIGNY FC 94 remis au 22/02/25 – match de ligue en retard

N°30162644 – BOISSY FC / CO VINCENNES remis au 22/02/25 - match de ligue en retard

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

COUPE U20

CALENDRIER

1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

CHAMPIONNAT U18

COUPE U18

CALENDRIER

1/16 FINALE	2 MARS
1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour les 16^{ème} de finale qui auront lieu le 2 MARS 2025 à 13 h sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.

EXEMPT : FONTENAY US.

CHAMPIONNAT U16

COUPE U16

CALENDRIER

1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

53098673 – LIMEIL BREVANNES AJ 21 / VILLEJUIF US 21 coupe VDM U16 du 16/02/25

Lecture de la feuille de match. Equipe visiteuse absente.

La commission enregistre le forfait de l'équipe VILLEJUIF US 21. L'équipe de LIMEIL BREVANNES AJ 21 est qualifiée pour la suite de l'épreuve.

53098665 – ST MAUR VGA US 21 / CRETEIL LUSITANOS F. 21 coupe VDM U16 du 16/02/25

Courriel de St Maur du 12/02/25, demande de report 2 match même jour.

La commission remet le match au 02/03/2025.

COUPE U16 AMITIE

CALENDRIER

1/8 FINALE	23 MARS
1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	11 MAI
FINALE	A DETERMINER

CHAMPIONNAT U15

29671802 – RUNGIS US 1 / CO VINCENNES 1 U15 D1 du 22/02/25

Courriel et accords des 2 clubs (via footclub) du 04/02/25, demande de report.

Accord de la commission le match est fixé au 22/03/2025.

COUPE U15

CALENDRIER

1/4 FINALE	22 MARS
½ FINALE	10 MAI
FINALE	A DETERMINER

CHAMPIONNAT U14

523873 – FONTENAY US U14 D2.B – Dérogation annuelle

Courriel de Fontenay du 13/02/25, changement de jour et d'heure.

La commission note que l'équipe U14 D2.B jouera le samedi à 13h15 au lieu du dimanche à 13h00.

COUPE U14

CALENDRIER

1/8 FINALE	22 MARS
1/4 FINALE	27 AVRIL
1/2 FINALE	10 MAI
FINALE	DATE A DETERMINER

COUPE AMITIE U14

CALENDRIER

1/8 FINALE	22 MARS
1/4 FINALE	26 AVRIL
½ FINALE	10 MAI
FINALE	DATE A DETERMINER

Désignation des matchs comptant pour le 2^{ème} tour qui auront lieu le 1 FEVRIER 2025 à 16h sur le terrain du 1er nommé , les clubs ont la p

footclub.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

EXEMPT : Néant.

2^{ème} RAPPEL

Coupe VDM Amitié du 01/02/2025

30163183 – MAISONS ALFORT FC 23 / JOINVILLE RC 23

La commission demande la feuille de match pour le 24/02/2025, sous peine de match perdu par pénalité à l'équipe recevante.